

FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2024

LA COMMUNAUTE URBAINE INVESTIT POUR UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF

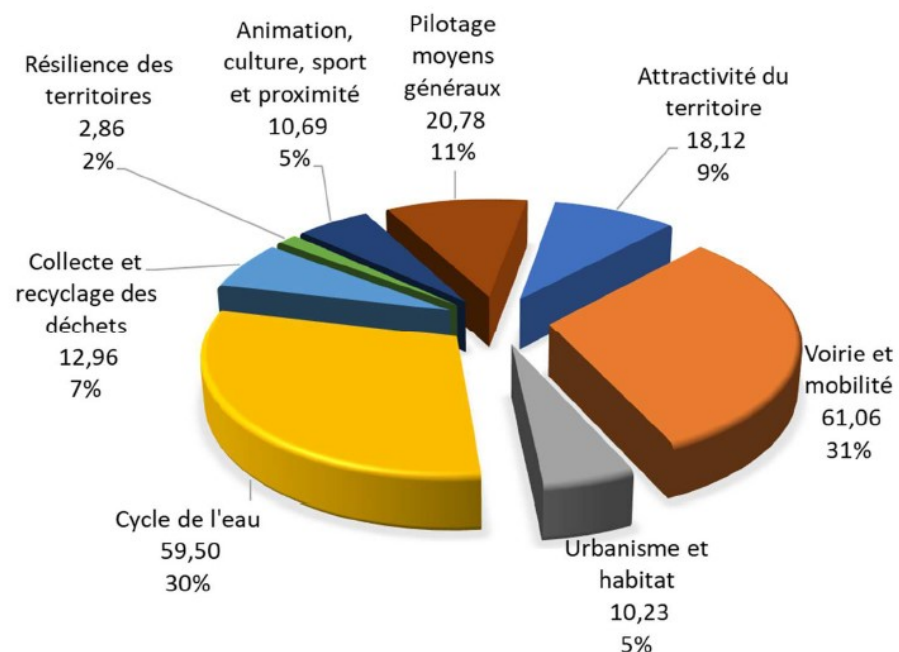
Réuni sous la présidence d'Edouard PHILIPPE, le conseil communautaire a voté ce jeudi 14 décembre le Budget Primitif pour l'année 2024. Un budget qui subit une forte inflation, une hausse des taux d'intérêt et un coût de l'énergie encore deux fois supérieur à celui de 2022.

« Que l'on pense au développement durable, à la santé, à l'urbanisme et à l'aménagement, au transport, à la voirie, à la gestion des déchets, de l'eau potable et de l'assainissement, chaque euro de ce budget est pensé et dépensé pour le développement de nos communes et l'intérêt de leurs habitants. Pour chaque décision, notre boussole reste l'intérêt général », commente Edouard PHILIPPE, président Le Havre Seine Métropole.

UN BUDGET EN HAUSSE DE 5,16%

Dans un contexte encore marqué par une inflation élevée, la Communauté urbaine reste un partenaire essentiel au développement de ses 54 communes, grâce à un budget ambitieux pour le territoire.

Le Budget Primitif est en hausse de 5,16% (à 667 M€) dont 432 M€ pour le fonctionnement (+5,68%), 235 M€ pour l'investissement (+4,22%) et marqué par un programme d'équipement important de 196 M€, réparti comme suit.





Les principaux budgets pour 2024 concernent notamment :

- les **travaux de voirie et d'éclairage public** (avec notamment le passage aux LEDs) pour 28,8 M€ et 2,2 M€ pour l'aménagement de pistes cyclables dans le cadre du Plan vélo ;
- le gros entretien et la maintenance **des équipements communautaires** pour 9,5 M€ ;
- 7,8 M€ dédiés à la gestion des rivières et de **l'eau pluviale**, pour poursuivre l'importante politique de **lutte contre les inondations** mise en œuvre depuis 20 ans ;
- les **aides à la pierre** pour près de 6,6 M€ (rénovation du parc privé et massification de la rénovation énergétique, réhabilitation du parc social et Plan de Prévention des Risques Technologiques Habitat) ;
- 8 M€ pour les aménagements du **futur pôle croisière** sur la pointe de Floride ;
- les aides à **l'investissement des communes** pour 4,1 M€ (dont 600 000 € de fonds de concours pour les équipements sportifs) ;
- les **travaux du gymnase** à Saint-Romain de Colbosc pour 3,3 M€ ;
- la **résilience des territoires** pour 2,8 M€ (dont 900 000 € pour les risques majeurs et, en autres, la gestion des alertes) ;
- 5,5 M€ pour les travaux de modernisation des **centres de recyclage et la construction d'un nouvel équipement à Criquetot-l'Esneval** ;
- 10 M€ de travaux sur les **réseaux d'eau** ;
- 20,6 M€ de travaux sur le **collecteur d'assainissement de l'ilet** au Havre ;
- 12 M€ pour le projet de **nouvelles lignes de tramway** ;
- 11 M€ pour l'acquisition de **27 nouveaux bus**.

SOLIDARITE AVEC LES COMMUNES

En 2024, la dotation de solidarité communautaire (DSC) s'élèvera à 20,6 M€ (un chiffre constant par rapport à 2023). **Cela représente une aide de 76€ par habitant**. Au niveau national la DSC par habitant est bien moins élevée puisqu'elle représente en moyenne 32€ sur la même strate de collectivité.

* La DSC est une aide de fonctionnement versée par la Communauté urbaine à ses 54 communes.

CONTACT PRESSE

Sébastien Vau-Rihal

sebastien.vau-rihal@lehavre.fr

tél. 02 35 19 43 41 – 06 79 03 65 05